

- D -



*[Handwritten signature]*  
11h37

**Cabinet**  
Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 26 mars 2013

Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire général  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
Bureau 2.54  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Veuillez trouver ci-joint, la motion dont nous souhaitons débattre ce mercredi 27 mars 2013, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.


Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de cabinet,

*[Handwritten signature]*  
Anik MONTMINY

p.j.

Hôtel du Parlement  
Bureau 2.157  
(Québec) G1A 1A4  
Téléphone : 418 643-1275  
Télécopieur : 418 643-2514

 11h37

## **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

« QUE l'Assemblée nationale réaffirme que la formation de la main-d'œuvre est une compétence du Québec qui doit demeurer le maître d'œuvre dans ce domaine, sans condition préalable;

Qu'elle exige du gouvernement péquiste qu'il initie avec diligence des démarches afin de former des alliances avec les autres provinces canadiennes de même qu'avec tous les partis représentés à la Chambre des communes;

Que le gouvernement presse le gouvernement fédéral de renouveler l'entente Canada-Québec sur le marché du travail 2008-2014 selon les modalités actuelles et renonce par ailleurs à sa décision de mettre fin au crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs.»

**Présentée par la députée de Notre-Dame-de-Grâce**